

HANDISOINS 85 : faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap en Vendée.

## DOSSIER DE PRESSE

---

CONFERENCE DE PRESSE

Jeudi 3 décembre 2020



A l'occasion de la **Journée internationale des personnes handicapées**, le **3 décembre 2020**, l'ARS des Pays de la Loire, le CHD Vendée, l'EPSM de Vendée Georges Mazurelle et la Clinique Saint Charles tiennent une conférence de presse afin de présenter le nouveau dispositif HANDISOINS85.

Lancé le 2 novembre dernier, HANDISOINS 85 est un **dispositif territorial de coordination permettant de faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap, en Vendée.**

### Un projet porté par plusieurs acteurs de la santé en Vendée

La Vendée compte environ 65 000 personnes en situation de handicap, soit 9,8% de la population du départemental (source Observatoire de Vendée) ; parmi elles, 75% environ rencontrent des difficultés d'accès aux soins. Certaines personnes sont contraintes de se faire soigner dans d'autres départements, voire dans d'autres régions, par manque de connaissance de l'offre de soins disponible et/ou refus de prise en charge. Face à cette réalité, d'autres abandonnent l'accès aux soins.

Suite à un appel à projet de l'ARS des Pays de la Loire, les trois établissements de santé : le **CHD Vendée**, l'**EPSM de Vendée Georges Mazurelle** et la **Clinique Saint Charles**, ont proposé un projet coordonné et partagé, pour faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap en Vendée.

Ce projet a été validé par l'ARS des Pays de la Loire en 2019. Plusieurs mois ont été nécessaires pour le mettre en œuvre.

Un **Comité Technique** constitué des trois établissements de santé porteurs assure la gouvernance du dispositif.

Par ailleurs, un **Comité de Pilotage/Evaluation** composé d'un représentant de chacun des acteurs de la filière globale de prise en charge et de l'ARS, accompagne le dispositif, notamment concernant la définition des axes stratégiques et opérationnels et leurs mises en œuvre.

Le dispositif vendéen, financé par l'Agence régionale de Santé des Pays de la Loire, a souhaité s'appuyer sur le parrainage d'une personnalité : c'est Pascal JACOB, lui-même, le « père » des « Handisoins » qui a été sollicité et qui a accepté d'être le parrain du dispositif vendéen dont il a rencontré les porteurs et acteurs.

#### La charte Romain Jacob

**Avec la signature de la charte Romain Jacob\* en Pays de Loire, HANDISOINS85 s'engage aux côtés de nombreux autres acteurs de la santé en Vendée, à améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap.**

**Découvrez ici le témoignage de Pascal Jacob concernant le dispositif HANDISOINS :**

<https://drive.google.com/file/d/18xU46E2wbJYGLLRzI9DJ6340vllgV9C/view>

*\*Pascal Jacob et l'association Handidactique sont les créateurs de la charte Romain Jacob dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées. [www.handidactique.org](http://www.handidactique.org)*

## Une coordination territoriale du parcours de soins

**L'objectif du dispositif est de coordonner le parcours de soins des patients rencontrant des difficultés d'accès aux soins afin d'éviter les ruptures de parcours.**

L'équipe HANDISOINS85 a pour missions :

- d'assurer un accueil téléphonique,
- d'informer de l'offre de soins existante sur le territoire Vendéen : en ville et en établissement de santé,
- de contribuer à organiser et à faciliter la prise en charge du patient en situation de handicap,
- d'orienter et d'organiser le parcours de soins du patient en amont de sa venue en établissement de santé ainsi que les conditions de sa prise en charge,
- de sensibiliser au handicap les professionnels contribuant à l'accueil et la prise en charge des patients,
- de mettre en place des actions de sensibilisation à la prise en charge des patients en situation de handicap, ainsi que des formations sur site, pour les professionnels des établissements.
- de travailler en réseau avec les acteurs du handicap et les professionnels de santé.

Une attention particulière est portée à la proximité du lieu de vie du patient, qu'il s'agisse du domicile ou d'une structure médico-sociale. En fonction de la localisation géographique du patient, les soins pourront être réalisés en établissement de santé et/ou en ville, avec les professionnels qui se sont associés au dispositif HANDISOINS85

## HANDISOINS85 : pour qui ?

Le dispositif HANDISOINS5 est destiné aux personnes en situation de handicap qui sont en échec/absence de soins en milieu ordinaire, résidant à domicile ou en institution, quels que soient le type de handicap et l'âge.

L'équipe HANDISOINS85 constitue un interlocuteur privilégié pour les personnes en situation de handicap et/ou leurs aidants, ainsi que pour les équipes soignantes internes ou externes des établissements. L'équipe peut être contactée par :

- Le patient lui-même
- Le médecin traitant
- Les aidants professionnels ou familiaux
- Les dispositifs de coordination
- Les professionnels des établissements sociaux ou médico-sociaux

## Une prise en charge personnalisée et adaptée pour chaque patient

En amont de la venue du patient, **la plateforme de coordination évalue les besoins nécessaires au patient, tant au niveau du soin que de l'accueil, afin de préparer des prises en charge personnalisées et adaptées.**

Elle peut s'appuyer sur des référents handicap identifiés dans chacun des établissements de santé de Vendée. Ces référents handicap sont chargés d'accueillir et d'accompagner le patient, qui a sollicité HANDISOINS85 et a été signalé comme en situation complexe de handicap.

Les étapes du parcours du patient en situation de handicap ayant sollicité HANDISOINS85 :

1. « porte d'entrée » : appel au dispositif par tout à chacun (patient, aidant personnel ou professionnel, professionnel de santé, dispositif de coordination, ..).
2. Evaluation du contexte de la demande notamment concernant les difficultés d'accès aux soins, afin de proposer une réponse adaptée.
3. Recueil des besoins spécifiques du patient (soins, accessibilité au sens large) et analyse de la demande en regard du contexte et de l'environnement du patient.
4. Recherche de professionnels de santé en libéral et/ou en établissements de santé, en mesure de prendre en charge le patient.
5. Evaluation des actions à mettre en place afin de faciliter l'accès aux soins (organisation de la planification de rendez-vous adapté au patient, sollicitation de référents handicap en établissement de santé, organisation de visite blanche, gestion de l'attente, besoin en matériel,...).
6. Coordination du parcours du patient avec prise de rendez-vous et sollicitation des différents acteurs, le cas échéant puis suivi du parcours jusqu'à la fin de la prise en charge.

### **La consultation blanche**

Afin de faciliter la prise en charge d'un patient en situation de handicap, une consultation blanche de préparation à une future prise en charge qu'elle soit en consultation externe, en hospitalisation ambulatoire ou en hospitalisation complète programmée, peut être organisée.

L'objectif est de tisser un lien avec la personne en situation de handicap, en lui présentant le parcours au sein de l'établissement où elle sera prise en charge de l'accueil jusqu'à sa sortie, en lui proposant de visiter les locaux dans lesquels elle sera accueillie pour le soin, en lui présentant l'équipement qui sera utilisé pour sa prise en charge, etc....

Cette consultation blanche s'avère particulièrement utile pour les prise en charges de patients souffrant de troubles psychiques ou psychiatriques (ex : personne autiste). Elle est possible grâce à une coordination entre les professionnels de santé et HANDISOINS85.

### **L'équipe HANDISOINS85**

L'équipe HANDISOINS85 est composée de plusieurs professionnels de santé :

- Une secrétaire à mi-temps
- Une coordinatrice à temps plein
- Un chirurgien-dentiste à temps partiel (1 jour/semaine)
- 

### **Un numéro de téléphone unique**

Un numéro de téléphone unique a été mis en place : **02 51 085 888**.

La plateforme téléphonique HANDISOINS85 est géographiquement basée sur le site du CHD Vendée. Le cabinet dentaire HANDISOINS85 est implanté sur le site de l'EPSM de Vendée – CH Mazurelle, à la Roche-sur-Yon.

**La plateforme assure un accueil téléphonique, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9H à 12H30. En dehors de ces horaires, un accès par mail est possible : [accueil@handisoins85.fr](mailto:accueil@handisoins85.fr) ou via le site internet [www.handisoins85.fr](http://www.handisoins85.fr)**

## Le soutien de l'ARS des Pays de la Loire

Le dispositif HANDISOINS85 bénéficie du soutien financier de l'ARS des Pays de la Loire :

- enveloppe FIR de 100 000 euros par an pour le fonctionnement de la plateforme handisoins
- enveloppe de 21 150 euros par an pour financer une journée par semaine de temps de chirurgien-dentiste sur le site de l'EPSM de Vendée Georges Mazurelle,
- prise en charge de matériel et des produits dentaires.

### Contacts presse :

- HANDISOINS85

Sylvie VERBRUGGHE, Coordinatrice

Tél. : 02 51 44 63 96 / Mail : [sylvie.verbrugghe@handisoins85.fr](mailto:sylvie.verbrugghe@handisoins85.fr)

-CHD Vendée

Gaëlle LILA, Responsable Service Communication - Direction Commune

Tél. : 06.03.63.36.45 / Mail : [gaelle.lila@chd-vendee.fr](mailto:gaelle.lila@chd-vendee.fr)

-EPSM de Vendée Georges Mazurelle

François-Xavier CORBIN, Directeur des affaires médicales, générales et territoriales

Tél. 07 72 27 07 87 / Mail : [fx.corbin@ch-mazurelle.fr](mailto:fx.corbin@ch-mazurelle.fr)

-Clinique Saint-Charles

Mme Véronique PAILLOU, Directrice

Tél. : 02 51 44 44 55 / Mail : [cliniquesaintcharles@sa3h.fr](mailto:cliniquesaintcharles@sa3h.fr)

-ARS des Pays de La Loire

M. Etienne LE MAIGAT

Tél. : 02 72 01 57 11 / Mail : [ars-dt85-contact@ars.sante.fr](mailto:ars-dt85-contact@ars.sante.fr)